

Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 041f08

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press



47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

L'APCE appelle à la poursuite des discussions sur le statut du Kosovo

Strasbourg, 22.01.2008 – Dans une résolution adoptée aujourd'hui, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a profondément déploré qu'à ce stade, aucune solution mutuellement acceptable n'ait été trouvée concernant le statut du Kosovo, mais elle a déclaré qu'il convient d'envisager d'autres moyens de poursuivre les discussions sur la base de la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU).

Elle a demandé au CSNU de faire tout son possible pour surmonter les différences et trouver un compromis, pour « empêcher que le Kosovo ne se transforme en poudrière et ne devienne à terme un conflit gelé dans les Balkans ».

L'Assemblée a également déclaré que, parmi les scénarios possibles, « il n'est pas à exclure » que l'Assemblée du Kosovo décide de recourir à une déclaration unilatérale d'indépendance. Dans ce cas, l'Union européenne devrait "tout mettre en œuvre pour adopter une position unique" envers une telle déclaration.

Elle a exhorté les parties à tenir leur promesse de préserver la paix et le dialogue en toutes circonstances et de s'abstenir de toute incitation à la violence.

Quelle que soit la solution qui sera retenue, ont déclaré les parlementaires, le Kosovo devrait être « un espace multiethnique sûr pour tous ceux qui y vivent » où les normes du Conseil de l'Europe en matière de protection des droits de l'homme seront pleinement appliquées.

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président : René van der Linden (Pays-Bas, PPE/DC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : SOC (Groupe Socialiste) ; PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) ; GDE (Groupe des Démocrates européens) ; GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).